



La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 21



Octobre/novembre/décembre 2012
Janvier 2013

Édito (par Monsieur Bourry, président du SIAT du Val du Riot)

En application du principe de précaution la Commission européenne a décidé de geler le processus d'autorisation de mise en culture des OGM dans l'Union européenne jusqu'à la fin de son mandat en 2014 et de rechercher un règlement négocié avec les États membres. Depuis le début de l'année, huit pays, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche, la Hongrie, la Grèce, la Bulgarie et la Pologne ont adopté des clauses de sauvegarde pour interdire la culture des OGM autorisés sur leurs territoires. Deux OGM seulement ont été autorisés à la culture dans l'UE en quatorze ans: la pomme de terre Amflora, développé par le groupe allemand BASF, et le maïs OGM MON810 de la multinationale Monsanto.

Le portrait du mois

La sarcelle à ailes bleues (sarcelle soucrourou) *Anas discors*

Famille : anatidés

Ordre : ansériformes

Taille : 37 à 40cm

Envergure : 58 à 64cm

Poids : 273 à 410g (mâle), 266 à 375g (femelle)

Origine : espèce américaine, très rarement observée en Europe à l'état sauvage



Crédit photographique Bob Moul /www.oiseaux.net

Description : femelles et juvéniles sont brun moucheté avec un bec noir et des pattes jaunâtres.

En plumage éclipse* (juillet à octobre), mâles et femelles se ressemblent et peuvent être facilement confondus avec les sarcelles cannelles.

En plumage nuptial*, le mâle possède un corps brun-roux avec de petites taches sombres, des couvertures sous-caudales noires et des marques blanches sur les flancs. La tête est gris bleu sombre avec un large croissant distinctif blanc en avant de chaque œil.

Femelles et mâles possèdent un miroir vert-noir avec une large bande bleu pâle sur la partie supérieure de l'aile.

Mœurs : espèce grégaire, presque toujours en groupe de quelques individus. Son vol est rapide et agile.

Elle fréquente les étangs, mares, marais, marécages et lagunes aux eaux peu profondes.

Reproduction : le nid peut être situé à proximité de l'eau ou en être éloigné. Il est formé d'une coupelle peu profonde dans le sol, bien dissimulé dans la végétation et garni de duvet. La femelle pond de 9 à 13 œufs qu'elle couve seule pendant une période de 23 à 24 jours. Les jeunes quittent le nid moins d'un jour après l'éclosion. Ils peuvent nager et se mettre en quête de nourriture. La femelle continue à les protéger et à s'en occuper jusqu'à 38 à 49 jours après l'éclosion, période à laquelle ils sont aptes à s'envoler.

Régime alimentaire : canard barboteur, elle consomme des herbes et des graines de plantes aquatiques ainsi que de petits animaux aquatiques (insectes, larves, invertébrés, mollusques) qu'elle trouve en surface ou en plongeant la moitié du corps sous l'eau pour fouiller dans la vase.

Le **plumage éclipse*** désigne le plumage que présentent les oiseaux mâles en dehors de la période de reproduction, plus discret, de couleur cryptique (camouflage), ressemblant à celui de la femelle.

Le **plumage nuptial*** désigne le plumage, arboré généralement par le mâle, lors de la période de reproduction, coloré, lui permettant de faire étalage de ses attributs lors des parades.

Avis aux amateurs colombophiles

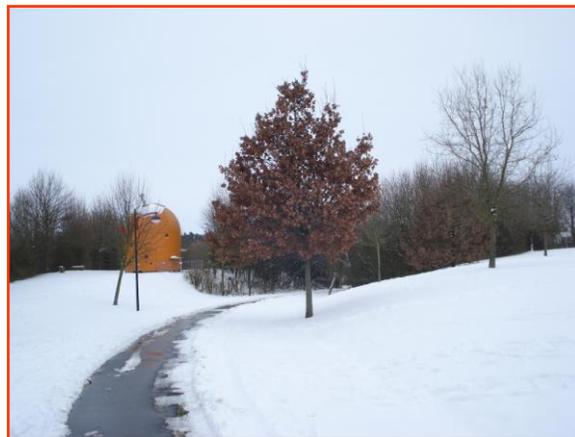
Comme chaque année, notre pigeonnier recrute ses nouveaux occupants et nous faisons donc appel à la générosité de nos amis colombophiles.

N'hésitez pas à nous contacter pour effectuer vos promesses de dons (nous ne disposons que de 60 places).

Nous accueillons nos amis ailés jusqu'au 31 mars.

Nous en profitons pour remercier ici tous nos fidèles donateurs qui, chaque année, participent au championnat de la Base et nous font le plaisir d'assister à notre remise de prix et vente annuelles.

Sans vous, nous ne pourrions continuer cette aventure !



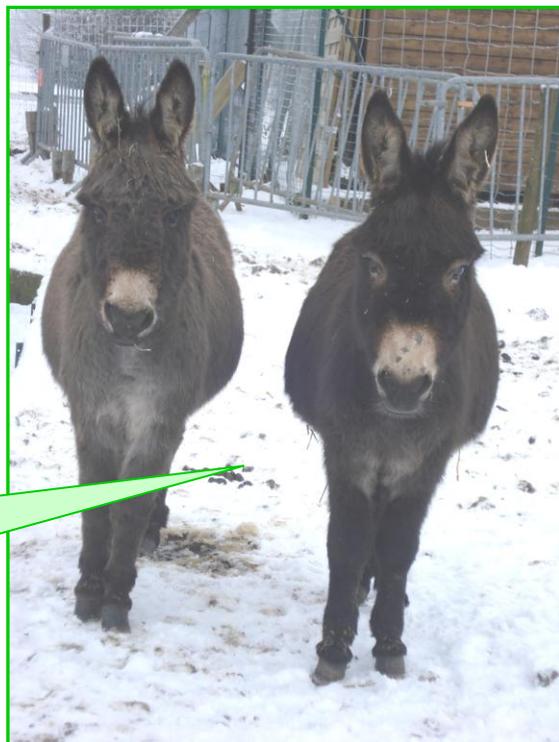
Le parc animalier s'étoffe

Depuis le mois de janvier, deux nouveaux pensionnaires sont venus grossir les rangs de notre troupe animalière.

Deux ânes miniatures, de leurs prénoms Tonton et Ulysse, âgés de 5 ans, ont élu domicile chez nous. Ces nouveaux occupants ne se sont nullement laissés impressionner par leur congénère, Marius, ni par les autres membres équidés et capridés de la troupe.

Ils ont, au contraire, su imposer leur caractère, apparemment bien trempé, et se sont très vite intégrés au groupe.

Nous vous invitons, bien évidemment à venir les rencontrer afin de les gratifier de vos plus douces caresses.



Nous vous attendons !
Hi Han !...À très vite !

Tonton et Ulysse

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il **ne faut absolument pas nourrir les animaux du parc**, qui ont tout ce dont ils ont besoin. Nous comprenons la tentation de leur tendre morceaux de pain et autres gourmandises... Cependant, en faisant cela, vous ne leur rendez pas service, bien au contraire.

Nos animaux, trop gros, sont sujets aux **crises de fourbures** et autres problèmes articulaires et **risquent de finir leur vie prématurément** à cause de leur obésité (problèmes cardiovasculaires, etc...).

Le geste vert : la protection de l'abeille domestique *Apis mellifera*

Sans les insectes, les plantes n'existeraient pas, et inversement. Ce sont les **pollinisateurs*** qui **fécondent les fleurs de la plupart de nos fruits et légumes.**

Pollinisateurs* : terme qui désigne les insectes, en particulier les hyménoptères (abeilles), qui, en butinant les fleurs pour se nourrir, transportent du pollen d'une fleur à une autre et en assurent la pollinisation.

C'est là, l'une des actions les plus importantes pour la Nature et leur travail est nécessaire à une grande partie des végétaux. Les pollinisateurs contribuent ainsi à la **production d'un tiers de ce que nous mangeons.**



Le **déclin de ces insectes** pourrait entraîner une **catastrophe pour l'alimentation de l'humanité** comme pour **l'équilibre des milieux naturels.** Or, parmi ces pollinisateurs, il y a les abeilles dont le destin est étroitement lié à celui de l'homme.

Fragiles et menacées, véritables sentinelles de l'environnement exposées aux diverses pollutions de notre Terre, elles sont **essentielles pour l'équilibre de la Planète.** C'est la **Biodiversité** qui est en danger. Il convient donc de les **protéger activement.**

Quelques chiffres :

L'abeille pollinise **80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète.**

35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de cette pollinisation.

En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visite 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille.



En 2008, en créant son propre rucher, la Base de Loisirs s'inscrit dans une **volonté de sauvegarde de l'abeille et du patrimoine naturel.** Elle souhaite permettre au public de **découvrir l'importance des pollinisateurs et des abeilles**, leur donnant envie, en les observant, de les respecter et de les protéger.

En assurant l'animation et la promotion de l'apiculture, elle souhaite remplir sa mission pédagogique et s'inscrire en tant qu'actrice de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

De par la création parallèle de l'association « **Le Rucher du Val** », association chargée de la gestion du Rucher, la Base **permet à qui le souhaite d'adhérer au projet** pour la somme symbolique de 1 euro, **de soutenir notre action et de participer activement à la vie du Rucher.**

Nous vous rappelons que **vous pouvez dès à présent agir en adhérant à l'association.** Nous ne manquerons pas de vous convier à la prochaine Assemblée Générale et à vous avertir des actions menées au rucher.

Pour cela, vous pouvez remplir, découper et nous renvoyer le bon ci-dessous (ou inscrire vos coordonnées sur papier libre). Pour toute information complémentaire, vous pouvez également nous joindre par téléphone au 03 27 85 65 39 (uniquement l'après-midi) ou par mail helene.debaere@aliceadsl.fr.

Par avance, merci.



Je soutiens l'action de l'association Le Rucher du Val et souhaite y adhérer.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :



Association LE RUCHER DU VAL - Siège social : Base de Loisirs du Val du Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

L'HIVER, LA NEIGE



Voilà les arbres
Avec
Du sucre
Sur le nez

La route
Toute
Poudrée
Le ciel
Enfariné

La neige
A tout changé



ANNE-MARIE CHAPOUTON

Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h30 à 17h30 (de novembre à février), de 8h00 à 19h00 (du 1^{er} au 31 mars), de 8h00 à 20h00 à partir du 1^{er} avril.

Ouverture du bureau d'accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Permanences du pigeonier Capsule : le mercredi de 15h30 à 16h30 et les premier dimanche du mois du 15h30 à 17h00 (du 1^{er} novembre au 28 février), le mercredi de 15h30 à 17h30 et les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois (à partir du 1^{er} mars) - sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Journée de pêche : 7 euros

Location parcours de pêche : 70 euros avec 10kg de truites déversées, location étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversées)

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY

03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95

<http://www.valduriot.fr>